



Publication de l'examen de module M2 pour

Naturopathe en discipline Médecine Ayurvédique

Discipline	Médecine Ayurvédique
Examen	Pour cet examen, le règlement d'examen du 31.03.2023 et les directives d'application du 05.06.2025 sont applicables.
Date	Épreuve écrite : 30.10.2026 Épreuve pratique : 14.11.2026
Lieu	Épreuve écrite : Universität Bern / IML Mittelstrasse 43 3012 Bern Épreuve pratique : Heilpraktikerschule Luzern Luzernerstrasse 26c 6030 Ebikon
Inscription	Les inscriptions se font sur le site web de TO Ayurveda-Medizin : www.to-ayurveda.ch
Inscription à partir du	Mardi, 30.06.2026, 08.00 heures
Clôture d'inscription	Jeudi, 30.07.2026, 23.59 heures
Frais d'inscription	CHF 250.00
Dossier d'inscription	Les documents énumérés dans le règlement d'examen conformément au chiffre 3.2 doivent être soumis lors de l'inscription.
Décision d'admission	Après réception de votre inscription, vous serez informés de la décision d'admission à l'examen au plus tard deux mois avant la date d'examen.
Frais d'examen	CHF 1'500.00 Répétition d'une épreuve de l'examen : CHF 750.00
Désistement	Vous pouvez retirer votre inscription jusqu'au 04.09.2026. Des frais d'administration de CHF 400.00 sont perçus. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. En cas de désistement au-delà de ce délai une raison excusable selon article 4.4 du règlement de l'examen est requis, autrement les frais d'examen sont dus.

En principe, l'examen M2 a lieu chaque année. Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'organisme de formation en médecine ayurvédique communiquera en temps utile une nouvelle date (voir règlement des examens 4.3.2).

26.05.2026